

Retraites agricoles

Rencontre avec le Ministre du Travail, Eric Woerth

Lors de cette rencontre avec Eric WOERTH, la FNSEA, par la voix de son président, a confirmé que les agriculteurs étaient conscients de la nécessité d'une réforme et que le régime des retraites agricoles (qui restent de loin les plus faibles) doit être rénové.

La FNSEA reste attachée au système par répartition et souhaite qu'un minimum de retraites soit institué pour tous les retraités. Le chiffre de 708 euros mensuel a été évoqué. Les services des Ministères et la FNSEA doivent se concerter rapidement sur la possibilité d'introduire le critère des «25 meilleures années», comme sera examiné l'objectif des 85 % du SMIC.

Le projet de réforme des retraites a été présenté le 16 juin par Eric Woerth. Trois nouvelles avancées sont en vue pour la retraite des agriculteurs. Il s'agit d'abord d'un déblocage de l'octroi du minimum vieillesse. Moins de 10 % de retraités demandaient ce minimum

vieillesse, à cause d'un recours sur succession toujours possible sur les terres agricoles et les coprs de fermes. Le projet supprime ce recours. Cette mesure aurait un coût de 50 millions d'euros par an. Il s'agit ensuite de permettre à des conjointes ayant occupé le statut de chef d'exploitation quelques années, au moment de la retraite de leur époux, de bénéficier de la revalorisation, sans condition de durée du statut de chef d'exploitation. Cette mesure devrait coûter 20 millions d'euros.

Enfin, le texte prévoit d'ouvrir la retraite complémentaire aux conjoints collaborateurs d'exploitation et aux aides familiaux, qui en sont aujourd'hui exclus. La FNSEA «se félicite de l'annonce sur la revalorisation des plus faibles retraites agricoles», qui «constitue une forme d'équité», mais elle estime qu'il faut maintenant «jouer les prolongations», jusqu'à l'obtention du bénéfice des 25 meilleures années pour les agriculteurs.